

Swisscom

Internet : www.swisscom.com

Siège : Ittigen

Forme juridique : société anonyme

Cotation : Bourse suisse SIX

Participation de la Confédération : 51 %

Conseil d'administration : Michael Rechsteiner, Barbara Frei, Frank Esser, Anna Mossberg, Roland Abt, Sandra Lathion-Zweifel et Alain Carrupt (représentants du personnel), Renzo Simoni (représentant de la Confédération), Guus Dekkers

CEO : Christoph Aeschlimann

Organe de révision externe : PricewaterhouseCoopers SA

Breve appréciation des résultats 2022

En 2022, Swisscom a *globalement réalisé* les objectifs stratégiques du Conseil fédéral.

Swisscom a défendu sa position de leader du marché en Suisse dans son activité de base (haut débit, téléphonie mobile, TV), comptant au nombre des fournisseurs les plus puissants dans le secteur des solutions informatiques. La satisfaction de la clientèle était supérieure à la moyenne de la branche. Swisscom a rempli les conditions de la concession de service universel sans recevoir d'indemnités.

Trois pannes majeures ont affecté le réseau, dont l'une a eu des répercussions sur les numéros d'urgence. De tels incidents sont inacceptables aux yeux du Conseil fédéral. Swisscom avait déjà pris des mesures en 2020 pour réduire le risque de pannes de réseau à grande échelle. Ces mesures ont été intensifiées et complétées. Swisscom continue d'accorder une grande priorité à la problématique des pannes de réseau.

Les résultats financiers ont été solides et conformes aux attentes. Le chiffre d'affaires, le résultat et le bénéfice net ont légèrement reculé, tandis que la performance de l'action Swisscom (évolution du cours et rendement) a nettement surpassé le marché. Avec un dividende stable de 22 francs par action, la Confédération peut escompter un revenu de 581 millions de francs.

En Suisse, Swisscom a investi environ 1,7 milliard de francs. Le développement du réseau à haut débit a progressé dans toutes les régions du pays : à fin 2022, 91 % (2021 : 88 %) de tous les logements et commerces disposaient d'une largeur de bande de 80 Mbit/s, bien suffisante pour les applications actuelles. 79 % (2021 : 72 %) des logements et commerces disposaient d'une bande passante de plus de 200 Mbit/s. Des 99 % de la population ayant accès au réseau 5G, 74 % (2021 : 62 %) ont profité de la variante technique 5G+ plus performante.

En Italie, la filiale Fastweb s'est développée de manière positive, avec une progression de la couverture du marché, du chiffre d'affaires et du résultat. Fastweb a financé tous ses investissements par ses fonds propres, générant un free cash flow opérationnel positif de 181 millions d'euros (2021 : 171 mio EUR) en faveur du groupe.

Swisscom est un employeur attrayant doté d'une politique du personnel moderne et socialement responsable. La satisfaction au travail des collaborateurs est élevée. En 2022, les effectifs en Suisse ont baissé de 1 % pour s'établir 15 750 postes à plein temps. Les postes ont été supprimés de manière responsable et prospective et en étroite collaboration avec les partenaires sociaux.

Chiffres-clés	2022	2021
Finances et personnel		
Chiffre d'affaires (mio CHF)	11 112	11 183
Bénéfice net (mio CHF)	1603	1833
Total du bilan (mio CHF)	24 620	24 801
Ratio de fonds propres (%)	45,4	43,6
Effectif (nombre d'ETP)	19 157	18 905

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Cours de l'action au 31 décembre (CHF)	506,60	514,60
Dividende (CHF par action)	22	22
Rendement global (%)	2,7	12,9
Dette nette (mio CHF)	7 374	7 706
Taux de couverture technique CP %	108%	120%
Taux de couverture économique CP %	n. c	n. c

Contributions fédérales et redevances

Contributions fédérales (mio CHF)	0	0
Émoluments (mio CHF)	0	0

A. Réalisation des objectifs en 2022*

1. Orientation stratégique

Swisscom est gérée selon les règles de l'économie d'entreprise, est compétitive et axée sur la clientèle.

En 2022, Swisscom a confirmé sa position d'entreprise leader dans le secteur informatique en Suisse. Les parts de marché dans l'activité principale (haut débit, téléphonie mobile), les raccordements TV et le domaine des solutions informatiques sont restées stables à un niveau élevé.

Swisscom entend se distinguer en proposant le meilleur réseau et le meilleur service. La satisfaction de la clientèle, supérieure à la moyenne de la branche, confirme que cette stratégie basée sur la qualité est bien perçue. De plus en plus de clients optent pour des offres groupées, regroupées sous la nouvelle marque « blue » durant l'exercice. Afin de conquérir une clientèle plutôt sensible aux coûts, Swisscom mise sur des marques secondaires et tierces (Wingo, M-Budget-Mobile, coop-mobile).

Fastweb contribue durablement et de manière positive à la valeur de l'entreprise.

En Italie, la filiale Fastweb a continué de se développer de manière positive. Le nombre de clients, le chiffre d'affaires et le résultat ont progressé. Le réseau à haut débit et le réseau de téléphonie mobile ont poursuivi leur développement. Fastweb a financé tous ses investissements par ses fonds propres, générant un free cash flow opérationnel positif de 181 millions d'euros (2021 : 171 mio EUR) en faveur du groupe.

Swisscom développe et exploite une infrastructure de réseau et informatique moderne en tenant compte des besoins du marché, des progrès technologiques et de la sécurité.

En Suisse, Swisscom a investi environ 1,7 milliard de francs, mettant notamment l'accent sur les connexions à très haut débit. Fin 2022, 91 % (2021 : 88 %) de tous les logements et commerces disposaient d'une largeur de bande de 80 Mbit/s, largement suffisante pour les applications actuelles, et 79 % (2021 : 72 %) des logements et commerces pouvaient déjà utiliser des largeurs de bande supérieures à 200 Mbit/s. Les objectifs concernant le développement de la téléphonie mobile ont également été atteints. Fin 2022, le réseau mobile de Swisscom couvrait 99 % de la population avec des services 4G et 5G et 74 % (2021 : 62 %) de la population pouvaient déjà profiter de la variante technologique plus performante 5G+.

Swisscom a respecté le secret des télécommunications et a satisfait aux dispositions de la législation sur la protection des données. Les précautions prises pour protéger l'infrastructure contre les attaques physiques et logiques et contre les événements majeurs (p. ex. crashes d'avions) sont à la pointe de la technologie.

Trois pannes majeures ont eu lieu durant l'exercice (2021 : 5). Le Conseil fédéral considère comme inacceptable une panne ayant affecté les numéros d'urgence. Swisscom avait pris dès 2020 des mesures globales pour optimiser la stabilité du réseau. Ces mesures ont été intensifiées et complétées durant l'exercice. Swisscom et le Conseil fédéral continuent d'accorder à ce sujet une priorité absolue.

Swisscom garantit le service universel et applique la réglementation relative à l'accès dans l'intérêt d'une concurrence équitable.

Swisscom a rempli les conditions de la concession de service universel dans le domaine des télécommunications qu'elle détient et ce conformément aux critères de qualité définis dans le droit des télécommunications et sans recevoir d'indemnités financières. Le débit minimum garanti était de 10 Mbit/s.

Durant l'exercice, Swisscom a à nouveau répondu à l'obligation de garantir aux autres opérateurs de télécommunication un accès non discriminatoire à son réseau. Le niveau des prix pratiqués est parfois contesté par des concurrents dans le cadre de procédures juridiques. De plus, une procédure de la Commission de la concurrence (COMCO) est en cours contre la conception du réseau de fibre optique. Swisscom n'a pas attendu l'issue de la procédure, mais a adapté la construction de son réseau de fibre optique de manière à ce qu'il réponde de manière fiable aux exigences futures. Cela a entraîné une légère réduction des objectifs de déploiement.

2. Objectifs financiers

Swisscom augmente à long terme la valeur de l'entreprise et mène une politique en matière de dividende conforme au principe de continuité.

Le cours de l'action Swisscom a légèrement baissé (-1,6 %), mais beaucoup moins que celui des titres européens comparables du secteur des télécommunications (-17,7 %). Mesurée à la capitalisation boursière, la valeur de l'entreprise a diminué d'environ 0,5 milliard de francs (au 31 décembre 2022). Le dividende reste inchangé à 22 francs par action. Le rendement global de l'action Swisscom de 2,7 % (rendement de l'action [4,3 %] moins baisse du cours [-1,6 %]) est exceptionnellement élevé par rapport aux entreprises suisses cotées au SMI (-14,3 %) et par rapport aux autres entreprises de télécommunication en Europe (-14,5 %).

Swisscom cherche à limiter son endettement net à un montant équivalent à 2,4 fois l'EBITDA.

Le ratio entre l'endettement net et l'EBITDA se montait à 1,7 à la fin de l'année, identique à celui de 2021. La notation de crédit est restée inchangée dans la tranche du « single A ».

3. Objectifs de la politique du personnel et de prévoyance

Swisscom applique une politique du personnel moderne et sociale, et apparaît comme un employeur attrayant.

Swisscom est un employeur attrayant doté d'une politique du personnel moderne et socialement responsable. La satisfaction au travail est supérieure à la moyenne de la branche. L'entreprise entretient un dialogue constructif avec les partenaires sociaux. Swisscom investit énormément dans le perfectionnement de ses collaborateurs et de ses cadres. La majorité des postes de cadres vacants sont pourvus à l'interne.

À l'échelle du groupe, Swisscom emploie 19 157 collaborateurs (équivalents plein temps), soit 1,3 % de plus qu'en 2021. Les effectifs en Suisse ont diminué de 1 % pour atteindre 15 750 postes à plein temps. Cette diminution découle des efforts déployés en continu pour compenser par des gains d'efficacité les chiffres d'affaires en baisse dans l'activité principale. Grâce à une planification prospective, la réduction des effectifs a été absorbée en majorité par des fluctuations naturelles. 88 % des personnes concernées ayant profité du plan social, comparativement généreux, ont retrouvé un nouveau poste avant l'échéance prévue.

Durant l'exercice, Swisscom n'a pas réussi à augmenter davantage la proportion de femmes, restée inchangée à 24 % (effectifs), 17 % (direction du groupe) et 33 % (conseil d'administration). En revanche, l'objectif de réserver un pour cent des postes spécifiquement à des personnes atteintes dans leur santé a été dépassé (1,17 %).

Swisscom est de loin la première formatrice de spécialistes informatiques en Suisse. Durant l'exercice, 895 places d'apprentissage ont été mises à disposition. 247 jeunes ont terminé leur apprentissage avec un taux de réussite de 96 %.

4. Coopérations et prises de participation

Swisscom ne conclut des accords de coopération que si ceux-ci contribuent à accroître durablement la valeur de l'entreprise, peuvent être gérés de manière professionnelle et sont décidés en tenant suffisamment compte des risques.

Swisscom gère un portefeuille varié de petites et grandes entreprises en Suisse et à l'étranger, qui d'une part opèrent dans des secteurs proches du cœur de métier et de l'autre exploitent de nouveaux champs d'activité. Swisscom ne détient aucune participation dans une entreprise de télécommunication étrangère ayant un mandat de service universel.

Durant l'exercice, Swisscom a renforcé sa position dans le secteur des solutions informatiques en augmentant sa participation dans Swisscom Digital Technology SA et en acquérant la société de vidéosurveillance Audio-Video G+M SA. Par ailleurs, Swisscom a pris une participation de 4,2 % dans Cargo sous terrain (CST).

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision externe (PwC) confirme que les comptes consolidés de Swisscom SA pour l'exercice 2022 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats et du cash-flow, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et la loi suisse.

C. Propositions à l'assemblée générale

Les intérêts de la Confédération en tant qu'actionnaire sont représentés par le DETEC et le DFF.

L'assemblée générale ordinaire de Swisscom SA se tiendra le 28 mars 2023. Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale :

1. d'approuver le rapport financier, les comptes consolidés et les comptes annuels de Swisscom SA pour l'exercice 2022 ;
2. de prendre acte, par un vote consultatif, du rapport de rémunération 2022 ;
3. de distribuer un dividende de 22 francs par action ;
4. de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2022 ;
5. a) de réélire Michael Rechsteiner en tant que président du conseil d'administration, ainsi que Frank Esser, Roland Abt, Anna Mossberg, Alain Carrupt, Sandra Lathion-Zweifel et Guus Dekkers au conseil d'administration ; b) d'élire Monique Bourquin (pour remplacer Barbara Frei) comme nouvelle membre du conseil d'administration ;
6. a) de réélire Roland Abt, Frank Esser et Michael Rechsteiner (en tant que membre sans droit de vote) au comité Rémunération ; b) d'élire Monique Bourquin au comité Rémunération ;
7. a) d'approuver un montant total maximal des rémunérations pour l'exercice 2024 de 2,5 millions de francs pour les membres du conseil d'administration et de 10,9 millions de francs pour les membres de la direction du groupe ; b) d'augmenter de 8,7 à 10,4 millions de francs le montant total maximal des rémunérations pour l'exercice 2023 fixé par l'assemblée générale 2022 pour les membres de la direction du groupe, car le conseil d'administration a décidé d'élargir la direction du groupe de six à neuf membres au 1^{er} avril 2023.
8. de réélire le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte, Zurich, en tant que représentant indépendant des droits de vote ;
9. de réélire PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, comme organe de révision pour l'exercice 2023.
10. d'adapter les statuts au droit applicable, notamment au nouveau droit de la société anonyme entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023, et de mettre à jour certaines autres dispositions, notamment celle relative à la durabilité ; les statuts seront par ailleurs formulés de manière non sexiste.

D. Décisions du Conseil fédéral

Les 21 décembre 2022 et 17 mars 2023, le Conseil fédéral a chargé le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de Swisscom SA.

En outre, le Conseil fédéral a décidé de déléguer Dr. Fritz Zurbrügg en tant que représentant de la Confédération au conseil d'administration de Swisscom